



## Assemblée générale 2009

du vendredi 20 mars 2009

Hôtel Mirabeau, Lausanne

**Association Romande des Informaticiens**

Case postale 110

1001 Lausanne

## Procès-verbal

### Assemblée générale ordinaire

Le 20 mars 2009, Hôtel Mirabeau à Lausanne à 17:00 heures

Présidence : Yves Fauth, président

Procès-verbal : Juan Marcos, secrétaire ad hoc désigné

Le président Yves Fauth ouvre la séance à 17:10 heures.

#### 1. **Constitution de l'AG :**

Il constate que les convocations n'ont malheureusement pas pu être envoyées dans les délais statutaires. Ceci ne fait l'objet d'aucune opposition parmi l'assemblée.

Il constate que des propositions de modification de l'ordre du jour sont parvenues au président avant l'assemblée, et ont été rajoutées au point traitant des propositions individuelles. Aucune autre proposition n'a été proposée par l'assemblée.

Il propose de nommer M. Juan Marcos comme rédacteur ad hoc du procès-verbal, ce que l'intéressé et l'assemblée acceptent.

Il propose de nommer M. Leopoldo Ghielmetti scrutateur, ce que l'intéressé et l'assemblée acceptent.

#### 2. **Présences** : 11 membres sont présents.

L'assemblée est ainsi constituée formellement et elle délibère valablement.

Le président rappelle que les scrutins se font à la majorité simple des voix exprimées.

#### 3. Le PV de l'AG du 4 avril 2008 a été publié sur notre site internet le 16 avril 2008 et n'a suscité aucune remarque dans les 30 jours. Il est donc devenu définitif en application de l'art. 75 CC.

#### 4. Rapport de gestion du comité par le président : lors de l'année 2008, 3 manifestations ont eu lieu :

- 4 avril 2008, à Fribourg, « Les facteurs clés de motivation ».
- 27 juin 2008, à Lausanne, visite de la RSR
- 21 novembre 2008, à Neuchâtel, « Les méthodes agiles »

La participation est constante (environ 35 à 40 personnes chaque fois).

Le nombre de membres est resté relativement stable. Les perspectives représentent cependant toujours un souci.

De nombreuses demandes arrivent pour que l'ARI serve de relais à des manifestations tierces, le comité décide de ne pas donner suite pour des raisons d'équité. Le président mentionne que le site ICT-SR donne une vue globale sur l'ensemble des manifestations organisée en Suisse Romande.

Le comité s'est réuni à 5 reprises en 2008.

Des actions de consolidations et de fusions sont en cours au niveau suisse, à ce propos, M. Juan Marcos a été désigné pour représenter l'ARI au sein de ICT-SR et suivre l'avancement du projet.

Le président rappelle sa vision: l'ARI est constituée de membres provenant des nombreux métiers de l'informatique, l'accent étant mis sur le partage d'expériences dans un contexte convivial.

#### 5. Finances

Madame Fernande Bersier commente les comptes de l'association selon le document envoyé à tous les membres.

Le bénéfice de l'exercice 2008 se monte à CHF 1'394.90 (1'557.80 en 2007) et la fortune à CHF 9'898.15 (8'504.25 en 2007). Cependant, ces chiffres ne tiennent pas compte de la dernière manifestation de novembre 2008 dont la facture n'a été traitée qu'en 2009.

#### 6. Révision

En l'absence du premier réviseur, le second réviseur M. Leopoldo Ghielmetti lit le rapport de révision et félicite le trésorier de son travail et qui conclut à l'approbation des comptes 2008.

#### 7. Discussion des rapports, approbation et décharge

La discussion est demandée à propos du rapport du trésorier. Une proposition est faite pour inclure lors des comptes 2009, des provisions ou transitoires afin de ne pas masquer les éventuelles pertes lors d'un changement d'année. D'autre part, l'assemblée constate que le coût des manifestations a sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente tout comme les frais du comité.

Au vu des résultats obtenus, des actions doivent être entreprises pour rétablir un équilibre des comptes en augmentant le nombre de membres.

Le rapport du président sur la gestion du comité est approuvé à 9 voix sur 13 présents.

Le rapport du trésorier est adopté à 10 voix sur 13 présents.

Le rapport des réviseurs est adopté à 8 voix sur 13 présents.

La décharge au comité est donnée à 10 voix sur 13 présents.

#### 8. Organes

##### Comité

Mme Fernande Bersier démissionne au terme de la 3ème année de son 1er mandat (entrée en 2006). Le président la remercie chaleureusement pour le travail accompli durant de nombreuses années au comité.

M. Georges-André Clerc est proposé pour la remplacer.

M. François Wollner démissionne à la fin de la 1ère année de son 2ème mandat (entrée en 2005). Le président le remercie chaleureusement pour le travail accompli durant de nombreuses années au comité.

M. Yves Fauth arrive à la fin de la 3ème année de son 2ème mandat comme président (entré en 2003). Il est soumis à réélection.

M. Valentin Bornand arrive au terme de la 3ème année de son 1er mandat (entrée en 2006). Il est soumis à réélection.

Ils sont réélus avec une majorité évidente.

M. Juan Marcos arrive au terme de la 1ère année de son 2ème mandat (entrée en 2005). Il n'est pas soumis à réélection.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance placée dans le comité.

Collège des réviseurs : M. F. Ciuffani termine son mandat, M. L. Ghielmetti devient premier réviseur, Mme C. Hängelli deuxième réviseur et Mme Anne Possoz est élue à l'unanimité réviseur suppléante.

#### 9. Mutations :

15 membres ont démissionné en 2008 dont un membre collectif (Unicile).

Le comité a admis provisoirement ces huit nouveaux membres soit :

- Champreux Frédéric
- Dalloz Christian
- De Werra Jean
- Gerber Michèl
- Meyer Pièrre-Yves
- Monney Roland
- Pilon Dominique
- Triplet Marlène

L'assemblée les admet comme membres actifs à l'unanimité.

L'association compte actuellement 101 membres.

#### 10. Fixation de la cotisation annuelle

La cotisation est fixée à l'unanimité à CHF 130.- par année.

#### 11. Divers :

Classeurs à récupérer chez l'ancien comptable, M. Daniel Bovay.

Proposition de M. Wollner pour que l'ARI intensifie sa publicité afin d'acquérir de nouveaux membres. Il insiste sur la nécessité de se rendre visible lors de l'événement commun prévu par les membres ICT-SR. D'autres idées sont abordées par l'assemblée comme celle de se faire connaître auprès des anciens de l'EPFL ou de rechercher du sponsoring privé.

#### Positionnement et engagement de l'ARI vis-à-vis de ICT et ICT SR

La fusion des organes faïtièrs de l'informatique est une volonté du Conseil Fédéral car l'informatique est la seule branche non structurée au niveau de la Suisse. La fusion ayant avorté le 19 mars, ce projet va être réétudié afin de concilier l'ensemble des intérêts du pays. C'est pourquoi un rassemblement en Suisse romande n'est pas à l'ordre du jour pour cette année.

Néanmoins, les membres ICT-SR dont fait partie l'ARI ont pris la décision de faire un événement commun dans le domaine de l'identité numérique et la sphère privée. Cet événement doit avoir lieu le 16 juin.

La séance est levée par le président à 18:30 heures.

Juan Marcos, secrétaire ad hoc

Yves Fauth, Président